

Royaume du Maroc



جمعية أعضاء المفتشية العامة للمالية

**Sous le Haut Patronage de Sa Majesté Le Roi Mohamed VI
que Dieu L'Assiste
Et sous la présidence effective du Chef du Gouvernement**

**Le Ministère de l'Economie et des finances et l'Association des
membres de l'Inspection générale des finances organisent un
colloque international sous le thème :
Quel modèle de développement pour l'entrée du Maroc
dans le concert des pays émergents ?**

Skhirat, 2 et 3 juin 2016

Conclusions et recommandations

- Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances
- Madame (Mesdames) et Messieurs les Ministres
- Mesdames et Messieurs

Permettez-moi, tout d'abord, d'adresser mes vifs remerciements et mes sincères hommages à tous ceux qui ont honoré de leur présence ce colloque. En tant qu'intervenants, en tant que modérateurs, en tant que discutants ou et naturellement en tant qu'invités, vous avez tous œuvré à la réussite de ce colloque, riche et dense. Je tiens à vous renouveler toute ma reconnaissance.

Au terme des travaux de notre colloque, il m'échoit l'honneur de faire la synthèse des conclusions et de présenter les principales recommandations des travaux de ce colloque que j'ai naturellement suivi avec beaucoup d'intérêt, de plaisir et de curiosité.

Je saisis cette occasion pour vous informer qu'à fin que nos travaux soient portés à la connaissance du public, l'AMIF et le MEF ont décidé de publier les Actes de notre

colloque. A cet effet, je me permets d'inviter tous les intervenants à bien vouloir nous transmettre les supports de leurs interventions.

Mais avant de faire état des conclusions et recommandations de nos travaux, je souhaiterais revenir sur les moments forts des interventions de Messieurs le Chef du gouvernement, le Ministre de l'Economie et des Finances, Madame la présidente de la CGEM et Monsieur le président de l'AMIF.

Dans son intervention, Monsieur le Chef de gouvernement a souligné avec force l'atout majeur dont dispose le Maroc par rapport à son environnement régional dans la mesure où il a su allier stabilité politique, système sécuritaire efficace et protection des libertés, atout combien important et déterminant dans l'acte d'investir car le monde des affaires n'aime pas les incertitudes. Monsieur le Chef du gouvernement a, par ailleurs attiré l'attention sur la nécessité d'adopter une gestion optimale de nos ressources (absence de marges de manœuvres). L'évolution de notre modèle de développement a besoin d'une part de produire davantage de richesses à travers la valorisation du capital humain, notamment l'intégration des jeunes dans la vie active par l'auto-emploi et la création d'entreprises, et d'autre part d'adopter une bonne allocation des ressources toute en veillant sur leur redistribution en faveur de certaines catégories fragiles de la population (personnes âgées, handicapés, veuves, etc.).

Monsieur le Ministre de l'Economie et des finances a pour sa part précisé qu'il n'existe pas de modèle de développement unique mais chaque pays construit son propre modèle en fonction de ses spécificités et de ses contraintes. Il a attiré l'attention sur les mutations profondes et accélérées que connaît l'économie mondiale ce qui rend complexe la prise de décision. Il a en outre insisté sur certains critères caractérisant les pays émergents notamment une forte croissance économique et une ouverture sur l'économie mondiale, une industrialisation accrue du tissu productif et une bonne qualité du capital humain. A cet égard, il a mis en exergue quelques points forts qui caractérisent notre modèle de développement, à savoir l'instauration d'un processus continu d'édification démocratique consacré notamment par le lancement du projet structurant de la régionalisation avancée, le lancement de stratégies sectorielles ambitieuses et de projets d'infrastructures de grande envergure accompagnés par une stratégie de développement social (INDH et RAMED). Pour renforcer davantage nos atouts, Monsieur le Ministre estime que notre modèle de développement a besoin notamment d'un élargissement de son tissu productif (particulièrement industriel) et d'une amélioration de sa productivité et d'investir davantage dans la qualité du capital humain, tirer profit de toutes les opportunités offertes par les accords de libre-échange, instaurer une gouvernance institutionnelle solide (notamment à travers la régionalisation avancée) et veiller à l'équilibre entre croissance économique et redistribution équitable des richesses.

Madame la présidente de la CGEM, quant à elle, a rappelé le volontarisme politique du Maroc qui a permis de franchir plusieurs étapes et a insisté sur la nécessité de veiller sur la convergence des politiques sectorielles et de revoir à la baisse la pression fiscale qui pèse, selon elle, sur les « bons élèves » (salariés et quelques sociétés structurées). Elle a par ailleurs constaté que la croissance économique marocaine ne crée pas assez d'opportunités d'emplois et qu'elle n'est pas pérenne. Elle a en outre attiré l'attention sur l'insuffisance de l'innovation et le faible budget dédié à la R&D (0,8% du PIB) tout en insistant sur l'importance de l'intégration du secteur informel dans le tissu économique. Pour la présidente de la CGEM un nouveau modèle de développement pour le Maroc est possible grâce notamment à de nouvelles conquêtes.

Dans son discours Monsieur le président de l'AMIF a souligné l'importance qu'elle faudra accorder au facteur humain dans la conception du modèle de développement. Cela suppose un investissement conséquent dans le développement des compétences et le renforcement de l'esprit d'entrepreneuriat. En somme il s'agira de réussir le processus de développement en valorisant notre identité culturelle et notre capital immatériel.

Quelles sont les caractéristiques du modèle de développement marocain ? Tel a été l'objet du 1^{er} panel.

Après un bref rappel des principales étapes par lesquelles est passé notre modèle de développement à savoir une forte intervention de l'Etat et un fort protectionnisme, une crise financière aigüe de l'Etat à cause du surendettement, une phase d'abondance des ressources et d'investissement public important et enfin une phase post-crise caractérisée par la fragilité des équilibres macro-économiques tout en soulignant la résilience de notre économie caractérisée notamment par un secteur financier solide. Les principales conclusions de ce panel peuvent être résumées comme suit :

- ✓ Les principaux atouts du modèle de développement marocain sont :
- Stabilité politique et situation géostratégique exceptionnelle favorables au développement des investissements étrangers ;
- Infrastructures de qualité (Port Tanger Med, centrale thermodynamique, TGV, station photovoltaïque d'envergure, etc.) ;
- Ouverture de l'économie sur l'international et accords de libre-échange (51 accords) permettant d'attirer les investisseurs ;
- Capital humain jeune ;
- Potentiel de croissance important dans plusieurs secteurs (notamment industriel et agricole) ;
- Bon positionnement des exportations agricoles marocaines sur le plan international ;
- Et un Secteur financier solide.

✓ Les plus importants défis posés au modèle de développement marocain sont :

- Problème d'adéquation de l'éducation et de la formation aux besoins du marché malgré l'importance relative des moyens investis dans ce domaine ;
- Persistance des inégalités sociales ;
- Problème de la corruption, inégalités entre les sexes (le Maroc est classé 139ème sur 145 pays pour cet indicateur) en raison d'une intégration insuffisante des femmes dans la vie économique et politique;
- Croissance économique volatile caractérisée par une faible création d'emplois et réglementation du marché de travail contraignante ;
- Manque de cohérence et d'alignement des efforts et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des réformes ;
- Insuffisance d'exploitation des opportunités offertes par les accords de libre-échange ;
- Tissu industriel fragile qui ne dispose pas encore d'une taille critique à cause notamment de l'importance du secteur informel ;
- Faible taux d'investissement des opérateurs nationaux au regard des efforts d'investissement fournis par le secteur public ;
- Renforcement du marché de capitaux et de l'inclusion financière et surveillance de certains risques financiers (notamment les risques liés aux créances en souffrance et à la concentration). Les taux d'intérêt bancaires appliqués restent encore élevés.

2ème panel : Expériences internationales de développement

Quels leçons et enseignements retenir de l'analyse des expériences internationales de développement, thème sur lequel se sont penchés les intervenants du 2ème panel ?

L'idée principale qui ressort de ce panel est qu'il n'y a pas de modèle de développement transposable en l'état. Chaque pays, en fonction de ses spécificités, doit construire son propre modèle de développement. A cet égard, les dimensions culturelle et identitaire sont déterminantes dans la pertinence et la réussite d'un modèle donné.

S'agissant du modèle indien par exemple il présente la double caractéristique suivante : d'une part il est fondamentalement basé sur une tertiarisation de l'économie sans passer par la phase de l'industrialisation ayant caractérisé les modèles occidentaux et d'autre part, l'importance déterminante de l'économie de la connaissance comme moteur de la dynamique de développement au cours des 25 dernières années.

Dans le même ordre d'idées, force est de constater que l'option d'un modèle de développement tiré par l'économie de la connaissance et de l'innovation a démontré son efficacité comme l'un des moteurs de la croissance comme en témoignent la multiplication des clusters à l'échelle mondiale (à titre d'exemple la Silicon valley et Cluster de Boston aux Etats-unis et Sophia Antipolis en France).

L'analyse du cas marocain confirme le gisement de croissance que recèle l'économie de la connaissance et de la culture. A cet effet, il importe d'arrêter une vision stratégique nationale pour développer cette filière.

Par ailleurs, l'autre dimension qui a retenu l'attention des intervenants concerne l'intégration économique régionale. En effet, le renforcement de cette intégration permet d'exploiter de manière optimale les synergies qui existent entre les économies complémentaires. C'est ainsi qu'il a été permis de constater que le continent africain enregistre l'un des taux d'intégration les plus faibles au monde (15% alors que les pays développés enregistrent des taux qui avoisinent les 80%). Ce taux est encore plus faible pour la région de l'Afrique du nord malgré la complémentarité évidente entre les structures économiques des pays de cette région.

Enfin, la territorialisation du modèle de développement constitue un prérequis de réussite de toute stratégie de développement. En effet, toute stratégie de développement doit être réfléchie et mise en œuvre par les acteurs locaux (collectivités territoriales et société civile).

3^{ème} panel : Quel modèle de développement pour un Maroc émergent ?

Après avoir dressé l'état des lieux du modèle de développement marocain, et l'avoir comparé avec des expériences internationales de développement, se pose à présent la question de tracer les contours d'un modèle de développement adéquat pour notre pays.

De manière globale, ce modèle devrait reposer sur trois principaux piliers, définis par le discours du 20 août 2014 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu l'Assiste à savoir,

- 1) L'instauration d'un climat de sécurité et de stabilité,
- 2) La mise à niveau du capital humain,
- 3) La promotion d'une gouvernance efficace autour d'institutions fortes et compétentes.

Ce modèle devrait intégrer l'accélération de la mise en place de chantiers structurants permettant au Maroc d'intégrer le club très fermé des pays émergents. Plusieurs équations devraient être considérées pour définir ce modèle :

- Des réseaux d'infrastructures d'envergure vs des liaisons routières à caractère social ;
- Des projets nouveaux vs des projets de maintenance ;

- L'accompagnement des grands pôles sectoriels vs la prise en compte de la répartition équitable des ressources ;
- La libéralisation des services publics vs la sauvegarde des services déficitaires

Le modèle en question devrait également intégrer la dimension écologique en veillant à la préservation des ressources, le respect de la culture et du savoir-faire ancestral.

Au terme de cette présentation, je souhaiterais souligner que nos travaux, riches en débats et en échanges, ne prétendent pas avoir épuisé toutes les composantes d'une problématique, complexe par définition. Mon souhait est que tous les acteurs concernés, et, au-delà, l'opinion publique, puissent se saisir, dans la sérénité et en toute responsabilité, d'une problématique éminemment nationale. Il en va de l'avenir de notre pays.

Je vous remercie de votre attention